ARSPV Association des retraité·e·s de la SPV

La récré continue.

La dernière sonnerie a retenti ? Rejoignez l'ARSPV, l'association des retraité·e·s de la SPV.



Défendre vos intérêts **Se retrouver** **Rester informé·e**

Pourquoi adhérer ?

Cinq bonnes raisons de rejoindre l'ARSPV

Défendre vos intérêts

Vos droits, individuels ou collectifs, méritent une voix. L'ARSPV les défend avec la SPV et vous représente auprès des autorités.

Sortir de chez soi, en bonne compagnie

Des activités culturelles, sportives et de loisirs, entre membres ou avec toutes les associations de la SPV.

Rester proche de la SPV

Vous l'avez fait vivre pendant votre carrière. L'ARSPV permet de continuer à la soutenir.

Retourner à l'école, sans cahier de notes

Participer à des activités scolaires pour le plaisir, sans copies à corriger.

Rester au courant

L'ARSPV informe et conseille ses membres, qui reçoivent aussi la revue *Majuscules*.

Pour qui ? Les retraité·e·s ayant travaillé dans le domaine scolaire, membres honoraires de la SPV ou non.

Cotisation ? Une cotisation annuelle abordable : 45.-, perçue par le secrétariat général de la SPV.

Qui décide ? Les membres, en assemblée générale annuelle. Un comité de 3 à 7 membres, élus pour deux ans.

Et si je change d'avis ? Démission possible pour l'année suivante, avec trois mois de préavis.

Scannez, c'est dans la poche

Rejoindre l'ARSPV

arspv@spv-vd.ch
https://spv-vd.ch/association/arspv/
021 617 65 59 · p.a. SPV, Ch. des Allinges 2
1006 Lausanne